

SCP Cabinet LASSUS et Associés
82 avenue de Tivoli
BP 20036
33491 LE BOUSCAT CEDEX

5006

Cabinet SAGASPE et Associés
Immeuble SARIAC
15 avenue des Mondaults
33270 FLOIRAC

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Bordeaux

28 MARS 2008



SAS FINANCIERE PATRICE PICHET

20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX

R

501418 495

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFIEE EN SOCIETE ANONYME**

Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mars 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de Commissaires à la Transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de Commerce, par décision unanime des actionnaires en date du 7 mars 2008 et en notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société et en application de l'article L. 225-244 du même Code, nous avons établi le présent rapport afin :

- d'attester que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers consentis à des associés.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation, et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus après la création de la société.

Il est rappelé que la société a été constituée sous forme de société par actions simplifiée le 10 décembre 2007, suite à l'apport de titres effectué par Madame Diane PICHET et Monsieur Patrice PICHET et leurs enfants, et Monsieur Benoît PICHET, de la pleine propriété des 21 050 actions qui composent le capital de la Société GROUPE PATRICE PICHET (R.C.S. Bordeaux 415 235 514).

Ces apports ont été valorisés à la somme de cinq cent millions six cent cinquante euros (500 000 650 €) ; aux termes du rapport en date du 4 décembre 2007 de Monsieur Bernard LALANDE, Commissaire aux Apports désigné par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Bordeaux concluant que « la valeur des apports s'élevant à 500 000 650 € n'est pas surévaluée ».

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social tels que décrits ci-avant.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

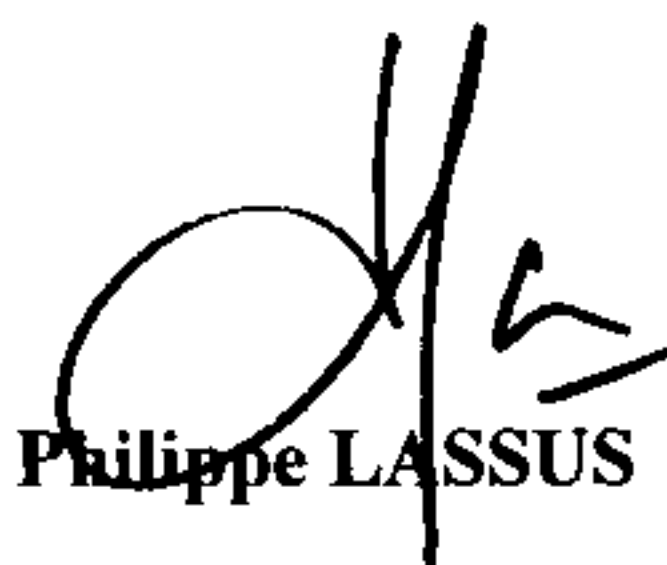
Il n'est pas stipulé d'avantages particuliers dans le projet de statuts qui nous a été communiqué.

Fait au Bouscat et à Floirac,
Le 12 mars 2008

SCA "Cabinet LASSUS et Associés"



Michel DELBAST



Philippe LASSUS

Cabinet SAGASPE et Associés



Christian SAGASPE